



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité

DIRECTION DE LA RECHERCHE,
DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION
ET DES STATISTIQUES



INSEE

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Les modes d'accueil et de garde des jeunes enfants

Cahier des cartes

Mai-Juin 2002

CARTE A- LIEN AVEC LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

01. Personne de référence	01
02. Conjoint de la personne de référence	02
03. Enfant de la personne de référence et de son conjoint	03
04. Enfant de la personne de référence seule	04
05. Enfant du conjoint de la personne de référence seul	05
06. Enfant en tutelle	06
07. Enfant en placement familial au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sans lien de parenté avec la personne de référence ou son conjoint	07
08. Petit-enfant de la personne de référence ou de son conjoint (petit-fils, petite-fille).....	08
09. Gendre, bru de la personne de référence ou de son conjoint.....	09
10. Parents (mère, père, beau-père, belle-mère) de la personne de référence	10
11. Parents (mère, père, beau-père, belle-mère) du conjoint de la personne de référence	11
12. Grands-parents ou arrière-grands-parents de la personne de référence.....	12
13. Grands-parents ou arrière-grands-parents du conjoint de la personne de référence.....	13
14. Frère(s) ou sœur(s) de la personne de référence ou de son conjoint	14
15. Autre personne de la famille de la personne de référence ou de son conjoint : neveu, nièce, cousin, cousine, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante,	15
16. Ami de la personne de référence ou de son conjoint.....	16
17. Pensionnaire, sous-locataire, logeur.....	17

CARTE B- PRÉSENCE HABITUELLE

01. Vit ici régulièrement (7 jours sur 7).....	01
<u>Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine...</u>	
02. dans un établissement collectif, tel caserne, internat, foyer, cité universitaire.....	02
03. dans un autre logement indépendant (dont il est locataire, propriétaire ou occupant à titre gratuit).....	03
04. chez quelqu'un qui l'héberge (ami, famille, etc.)	04
05. se déplace pour son travail, habituellement un ou plusieurs jours par semaine (loge à l'hôtel, personnel navigant, marin pêcheur, etc.)	05
06. sans objet (personne absente pour plus de 6 mois pour une raison exceptionnelle : hospitalisation, etc..).....	06

CARTE C- DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU

01. Aucun diplôme.....	01
02. CEP (certificat d'études primaires).....	02
03. BEPC ou BE (brevet élémentaire) ou BEPS (brevet d'enseignement primaire spécialisé)	03
04. CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	04
05. Baccalauréat professionnel	05
06. Baccalauréat technique ou technologique	06
07. Baccalauréat général	07
08. Bac + 2 (diplôme obtenu après deux années d'études après le bac : DEUG, DEUST, DUT, BTS, ...)	08
09. Supérieur à bac + 2	09

CARTE D - PERSONNE OU PRESTATAIRE EN CHARGE DE L'ENFANT : « INTERVENANT »

MEMBRE DE LA FAMILLE

01. Père seul	01
02. Mère seule.....	02
03. Père et mère	03
04. Père et belle-mère	04
05. Mère et beau-père	05
06. Beau-père seul.....	06
07. Belle-mère seule	07
08. Grands-parents ou arrière-grands-parents maternels.....	08
09. Grands-parents ou arrière-grands-parents paternels.....	09
10. Oncle(s), tante(s).....	10
11. Frères, sœurs, demi-frères, demi-sœurs	11
12. Autre membre de la famille	12

PERSONNE EXTÉRIEURE À LA FAMILLE :

A L'EXTÉRIEUR DU DOMICILE :

13. Assistante maternelle agréée (à titre non permanent)	13
14. Assistante maternelle non agréée, nourrice, garde d'enfant (y. c. non déclarée, au noir)	14
15. Assistante maternelle agréée à titre permanent, famille d'accueil (placement au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance).....	15

AU DOMICILE DU RÉPONDANT :

16. Garde d'enfant au domicile du répondant	16
17. Garde d'enfant en garde partagée entre le domicile du répondant et une autre famille	17
18. Travailleuse familiale, aide ménagère.....	18
19. Au pair	19

DIVERS :

20. Baby-sitter.....	20
21. Ami, voisin	21
22. Autre personne extérieure à la famille	22

INSTITUTIONNEL :

ÉCOLE :

23. École maternelle publique.....	23
24. École maternelle privée.....	24
25. École primaire publique	25
26. École primaire privée.....	26

CRÈCHE :

27. Crèche collective, mini-crèches	27
28. Crèche d'entreprise, de personnel.....	28
29. Crèche parentale	29
30. Crèche familiale	30

DIVERS :

31. Halte-garderie	31
32. Jardin d'enfants.....	32
33. Garderie péri-scolaire, étude du soir	33
34. Centre aéré, centre de loisirs	34
35. Centre d'activités culturelles et sportives, Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), centre socio-culturel, centre d'activités religieuses	35
36. Professeur particulier (y. c. étudiants), aide au devoir	36
37. Établissements spécialisés (enfants handicapés, etc...)	37
38. Transports en communs, Bus de ramassage.....	38
39. Cantine	39

PERSONNE

40. L'enfant est seul, personne n'est présent	40
---	----

CARTE E– FRAIS INCLUS DANS LE COÛT DU MODE DE GARDE

0. Aucun.....	0
1. Frais de restauration (y.c. goûter)	1
2. Frais de transport	2
3. Frais de garde péri-scolaire	3
4. Frais d'entretien (couches de rechange, etc...)	4
5. Autres.....	5

CARTE F- LIEU DE VACANCES DE L'ENFANT

01. Dans sa famille.....	01
02. Chez des amis du ménage	02
03. Chez des amis de l'enfant	03
04. Dans un centre de vacances collectives (colonies, camps, ...).....	04
05. Dans la résidence secondaire du ménage	05
06. Dans une location familiale, en camping ou dans un club ou villages de vacances	06
07. Autre	07

CARTE G— RAISON DU CHOIX DU MODE D'ACCUEIL

01. il ne coûte pas cher.....	01
02. ses horaires d'ouverture vous conviennent	02
03. ses horaires d'ouverture sont souples, flexibles	03
04. il est à proximité de votre domicile.....	04
05. il est à proximité de votre lieu de travail ou de celui de votre conjoint	05
06. il est à proximité d'un autre mode d'accueil de l'enfant.....	06
07. il est à proximité d'un mode d'accueil des frères ou sœurs de l'enfant	07
08. vous n'avez pas d'autres solutions disponibles.....	08
09. pour développer la relation, le lien affectif avec l'enfant.....	09
10. il permet à l'enfant de s'épanouir (éveil, action pédagogique et éducative)	10
11. il permet à l'enfant d'être au contact avec d'autres enfants de son âge (socialisation).....	11
12. il permet à l'enfant d'apprendre l'autonomie.....	12
13. il respecte le rythme de l'enfant : l'intervenant est plus disponible pour l'enfant, lui prête davantage attention, lui accorde plus de temps	13
14. vous avez confiance dans l'intervenant, c'est une personne d'expérience.....	14
15. l'intervenant est qualifié, compétent, c'est un professionnel	15
16. vos autres enfants sont déjà pris en charge par ce mode d'accueil	16
17. ce mode de garde a donné satisfaction pour le(s) frère(s) et/ou la(es)sœur(s) aîné(s)	17
18. l'enfant est en âge d'être scolarisé	18
19. il est adapté à l'âge de l'enfant.....	19
20. il est adapté à l'état de santé ou au handicap de l'enfant	20
21. c'est le choix de l'enfant	21
22. les conditions d'accueil garantissent la sécurité de l'enfant.....	22
23. pour des raisons sanitaires, d'hygiène.....	23
24. Autre	24
25. Cet enfant n'est pas concerné par ce mode d'accueil.....	25

CARTE H- RAISONS DE NON-ACCÈS AU MODE D'ACCUEIL PRÉFÉRÉ

01. il coûte trop cher	01
02. ses horaires d'ouverture sont incompatibles avec vos horaires de travail ou ceux de votre conjoint.....	02
03. ses horaires d'ouverture ne sont pas assez souples, flexibles.....	03
04. il est trop éloigné de votre domicile	04
05. il est trop éloigné de votre lieu de travail ou de celui de votre conjoint.....	05
06. il est trop éloigné de (des) l'autre(s) mode(s) d'accueil de l'enfant.....	06
07. il est trop éloigné du (des) mode(s) d'accueil des frères ou sœurs de l'enfant.....	07
08. il n'est pas adapté à l'état de santé ou au handicap de l'enfant.....	08
09. ce service est inexistant.....	09
10. il n'y avait plus de place	10
11. votre demande n'a pas été acceptée	11
12. Autre	12

CARTE I : RAISON À LA NON-REPRISE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

01. le travail que vous exerciez ne vous convenait pas	01
02. le niveau de rémunération du travail que vous exerciez était insuffisant	02
03. les horaires de travail étaient trop contraignants	03
04. le temps de trajet pour vous rendre au travail était trop long	04
05. les déplacements professionnels étaient trop fréquents	05
06. vous n'avez pas trouvé d'emploi	06
07. vous n'avez pas trouvé d'emploi qui vous convienne	07
08. vous souhaitiez vous occuper de vos enfants	08
09. vous n'avez pas trouvé de mode d'accueil	09
10. vous n'avez pas trouvé de mode d'accueil qui vous convienne	10
11. il est plus intéressant financièrement de vous occuper vous-même de votre (vos) enfant(s)	11
12. pour des raisons de santé	12
13. pour des raisons personnelles	13
14. vous souhaitiez cesser toute activité	14
15. vous souhaitiez reprendre une formation, des études	15
16. vous n'aviez pas le droit de reprendre un emploi (pré-retraite, invalides, ...)	16
17. autre raison	17

SOMMAIRE

CARTE A- LIEN AVEC LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	2
CARTE B- PRÉSENCE HABITUELLE	3
CARTE C- DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU	4
CARTE D - PERSONNE OU PRESTATAIRE EN CHARGE DE L'ENFANT : « INTERVENANT »	5
CARTE E- FRAIS INCLUS DANS LE COÛT DU MODE DE GARDE.....	6
CARTE F- LIEU DE VACANCES DE L'ENFANT.....	7
CARTE G- RAISON DU CHOIX DU MODE D'ACCUEIL	8
CARTE H- RAISONS DE NON-ACCÈS AU MODE D'ACCUEIL PRÉFÉRÉ	9
CARTE I : RAISON À LA NON-REPRISE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.....	10